PRISE EN CHARGE

STEEL-ALIVE.FR

46 ROUTE DE POITIERS
86190 CHALANDRAY

TEL:06.03.08.81.86
SIRET:75277669000022

NOM .....

PRENOM.....

ADRESSE.....

CP/VILLE.....

MAIL.....

TEL.....

Marque du matériel .....

Modèle du matériel .....

N° de série (si possible) .....

Panne constatée ou intervention à réaliser

À réception du colis, un test du matériel sera effectué de façon à faire concorder les pannes constatées par le client et celles constatées par notre technicien. En cas de non similitude, un nouveau devis sera établi, rendant le devis initial caduque. Les réparations ne seront engagées qu'après nouvel accord entre les deux parties et la signature de ce nouveau devis par le client. En cas de désaccord, le matériel sera réexpédié chez le client au frais de ce dernier et sans aucune réparation facturée.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Contenu du colis

.....

.....

.....

.....

.....

Nombre de pièce .....

Date et signature

Conditions générales : la maintenance s'applique aux matériels figurant en annexe au contrat. Lors de son intervention, la Société conseillera au client le meilleur choix à opérer entre la réparation et le remplacement des matériels défectueux. Sa responsabilité sera définitivement dégagée si le client ne suit pas son avis. Les délais de remplacement et/ou de réparation des matériels défectueux par la société dépendront des stocks disponibles et/ou des délais de livraisons de ses fournisseurs et /ou de la complexité de l'avarie. Lors de son intervention, la société indiquera au Client un délai pour la réparation ou le remplacement du matériel. Ce délai ne pourra qu'être indicatif et le client ne pourrait en aucun cas tirer grief d'un éventuel retard. Les éventuels dommages subit par le colis lors de son transport reste de la totale responsabilité de l'expéditeur ou le cas échéant, du transporteur.